

PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION DES TERRAINS ET DES INSTALLATIONS SPORTIVES

Réunion du samedi 15 juin 2024

Présidence : **M. Janick Barbusse**

Présents : **MM. Michel Blanc - Ancil Chapin - Michel La Bella - Patrick Ruiz**

Excusés : **Mme Monique Fangous - MM Dominique Cazasnoves - Baptiste Dayre**

Le procès-verbal de la réunion du **4 mai 2024** est approuvé.

FORMATION ET FONCTIONNEMENT

LES INFORMATIONS FFF ET CRTIS :

Bilan/Formation :

Peu de visites ce dernier mois. La tombée de la nuit imposant des interventions trop tardives.

La Commission Régionale se réunira une dernière fois pour la saison en juillet, cependant le président Saldana Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives constate que pour les attributions d'aides des dossiers FAFA, tout arrive en fin de saison. Certaines municipalités s'étant endormies après leur projet. Après les élections, si nous sommes reconduits, M. Barbusse demandera une réunion administrative de concertation sur la problématique FAFA afin de connaître les projets en cours. La LFO nous demandant de vérifier certains travaux dont nous ignorions l'existence (Ex. AV.S. GIGNACOIS).

Nous avons indiqué lors de notre réunion, le rôle de Conseil aux Mairies. Elles sont rassurées sur leurs projets communaux en connaissance de nos critères de classements, critères qui engagent le futur des installations.

COURRIERS DE LA CD TIS 34

R.C. VEDASIEN	Terrain VIDAL III – Demande de plans à la Mairie
CASTELNAU LE CRES F.C.	Terrain Fournier II – Etude éclairage Mairie
O. DE ST ANDRE	Terrain Municipal - Demande API et APE
SC LODEVE	Terrain Ramadier – Pour une demande de visite
RED STAR O. COURNONTERRAL	Terrain Frêche – Problème Pelouse à la Mairie et LFO
OLYMPIQUE MIDI LIROU CAPESTANG POILHES	Terrain Ité - Projet en cours à mairie et LFO
SC LODEVE	Salle Dinart - Demande classement. Pour visite Futsal
MONTPELLIER HERAULT S.C	Terrain Gasset II – Visite urgente avec la F.F.F.

MEZE STADE F. C	Terrain Sesquiers 1&2 demandes de visites
AV.S. GIGNACOIS	Prorogation F.A.F.A. à la Mairie
MONTPELLIER	Terrain Bessieres AAC et demande de classement à la Mairie

DOSSIERS VALIDES EN CRTIS N°10 DU 13 MAI 2024

- MONTPELLIER – Stade BERNARD GASSET 04 T [NNI 341720404](#)
 Au regard des éléments transmis, la Commission propose le classement de cette installation en *NIVEAU T7 PN* jusqu'au 13.05.2034
- ST CHRISTOL – Stade ANTOINE MIRALLES T [NNI 342460201](#)
 Au regard des éléments transmis, la Commission propose le classement de cette installation en *NIVEAU T7 PN* jusqu'au 13.05.2034
- BEZIERS – Stade DE LA PRESIDENTE T [NNI 340320301](#)
 La Commission propose le classement de cette installation en *NIVEAU T3 SYN* et transmet la demande à la CFTIS pour décision
- PEZENAS – Stade MUNICIPAL T [NNI 341990101](#)
 Au regard des éléments transmis, la Commission propose le classement de cette installation en *NIVEAU T4 PN* jusqu'au 13.05.2034
- MARSEILLAN – Stade MARCEL POCHON E [NNI 341500201](#)
 La C.R.T.I.S. propose le classement de l'éclairage de cette installation en *NIVEAU E5* jusqu'au 13.05.2028
- MONTPELLIER – Stade De GRAMMONT 9 E [NNI 341720409](#)
 La C.R.T.I.S. propose le classement de l'éclairage de cette installation en *NIVEAU E7* jusqu'au 13.05.2026
- MONTPELLIER – Stade De GRAMMONT 11 E [NNI 341720411](#)
 La C.R.T.I.S. propose le classement de l'éclairage de cette installation en *NIVEAU E7* jusqu'au 13.05.2026
- ST PARGOIRE – Complexe SPORTIF E [NNI 342810101](#)
 La C.R.T.I.S. propose le classement de l'éclairage de cette installation en *NIVEAU E7* jusqu'au 13.05.2026
- BEDARIEUX – Stade RENE CHAR 2 E [NNI 340280102](#)
 La C.R.T.I.S. propose le classement de l'éclairage de cette installation en *NIVEAU E7* jusqu'au 13.05.2028

- MONTPELLIER – Gymnase MARCEL CERDAN T [NNI 341729903](#)
La C.R.T.I.S. propose le classement de l'éclairage de cette installation en *NIVEAU EFUTSAL 3* jusqu'au 13.05.2028
- FABREGUES – Sade ROBERT CARLES T [NNI 340950102](#)
La C.R.T.I.S. donne un AVIS PREALABLE FAVORABLE pour un niveau T4 SYN sous réserve de la conformité aux prescriptions règlementaires des travaux à réaliser. Elle rappelle qu'à l'issue de ceux-ci, ils devront être conformes aux prescriptions d'un Niveau T4 SYN selon le Règlement des Terrains et Installations de 2021.
- ST JEAN DE VEDAS – Stade ETIENNE VIDAL T [NNI 342700102](#)
La CRTIS émet un AVIS PREALABLE FAVORABLE pour un classement de l'éclairage de cette installation en niveau E5 sous réserve que la totalité des résultats photométriques in situ soient conformes.

DOSSIERS A VALIDER EN CRTIS N° 11 DU 1ER JUILLET

- MONTPELLIER Terrain Pompignane
- MONTPELLIER Terrain Véga
- MEZE Sesquier 1 Terrain
- MEZE Sesquier 2 Terrain
- MEZE Sesquier 1 Eclairage
- MEZE Sesquier 2 Eclairage
- MONTPELLIER Gasset 2 Terrain
- MONTPELLIER Gasset 1 Terrain

Le Secrétaire,
Michel BLANC

Le Président,
Janick BARBUSSE